

### Ouverture de la piscine

Suite à l'annonce du Conseil fédéral du 27 mai dernier, la Municipalité a décidé d'ouvrir la piscine communale pour la saison 2020, bien que la capacité d'accueil soit limitée à **220 personnes**. Le nombre de personnes sera limité dans les 3 bassins.

Afin de respecter les directives actuelles de l'OFSP, la Municipalité a mis en place différentes mesures pour que le maximum de personnes puisse profiter des lieux.



#### Horaires des bassins

La piscine est ouverte de 10h00 à 20h00.

L'ouverture est fixée au 8 juin et la fin de saison est prévue le 6 septembre.

#### Comment cela se passe-t-il ?



**L'entrée se fait uniquement sur inscription, le temps d'utilisation est limité à 2h.**

Avant de vous rendre sur place, vous devez vous inscrire préalablement via notre site internet : [www.aubonne.ch](http://www.aubonne.ch)

Vous pourrez réserver le créneau horaire de votre choix par tranche d'une heure selon les disponibilités.



Les personnes n'ayant pas d'accès à internet peuvent aussi s'inscrire en appelant le **021/ 808.61.63**



A l'entrée de la piscine, un bracelet de couleur vous sera remis afin d'identifier la plage horaire réservée. A chaque heure ronde, une annonce sera donnée par le personnel et, une fois, le temps imparti écoulé vous voudrez bien quitter le site sans tarder. D'autres baigneurs vous en diront merci.





Les vestiaires et les douches sont fermés.

Les WC restent ouverts, et nous vous remercions d'avance de respecter les mesures d'hygiène mises en place.



Le terrain de beach-volley, l'aire de jeux, le plongeur et le toboggan seront fermés. Les tables de ping-pong restent accessibles. Veuillez vous munir du matériel nécessaire pour cette activité.



Le prix de l'entrée est fixé à :

- Adulte : CHF 4.–
- Enfant, étudiant, AVS : CHF 2.–

Ce montant est à régler directement à la caisse.



Les abonnements de saison 2020 sont reportés en 2021.

Toutefois, vous avez la possibilité de vous faire rembourser auprès de la bourse communale. Les cartes 10 entrées ne sont pas acceptées cette année, mais restent valables en 2021 (pas de remboursement).



La buvette sera ouverte, mais le self-service sera fermé. Elle pourra accueillir que 30 personnes maximum. Il n'y aura pas d'accès à la buvette depuis la piscine et son accès se fera uniquement depuis le parking.



Les informations officielles seront relayées au moyen du

- Site de la commune : [www.aubonne.ch](http://www.aubonne.ch)
- Panneau d'affichage électronique de la piscine

En cas de doute, n'hésitez pas à vous adresser au personnel sur place.

La Municipalité vous remercie de votre compréhension et souhaite à toutes et tous un bel été.

La Municipalité

Juin 2020